

Usages et valeurs des usages de la pisciculture d'étangs en France

Chef de file : FFA Fédération Française d'Aquaculture
Contact Yvette White
Tél : 05 56 68 94 95 ; *Mèl :* ffa.sfam.twh@wanadoo.fr

Partenaires : ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture – service technique aquaculture)
LEMNA (Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique)
Université de Nantes – anciennement LEN CORAIL

Contexte et objectif

Les activités piscicoles en étangs en France manquent de reconnaissance, à la fois sur les aspects « production » et « gestion/entretien de l'espace » faute de données socio-économiques. La première et unique étude menée dans l'hexagone sur cette filière remonte à 1999. Les informations récoltées concernaient uniquement les productions piscicoles d'étangs (volumes, espèces, valeurs) et demandaient aujourd'hui à être réactualisées et complétées.

Compte tenu de la diversité des activités piscicoles et des différentes fonctions qui lui sont liées, il est apparu nécessaire et indispensable de mener une étude pour pouvoir améliorer la connaissance du secteur en abordant toutes les différentes fonctionnalités des activités piscicoles (fonctions productives = production de poissons, fonctions récréatives = pêche de loisirs, tourisme vert, fonctions culturelles = production de paysage, patrimoine national, ...).

L'objectif de cette étude visait donc à fournir des indications sur les changements de la valeur économique liés aux variations de qualité des écosystèmes d'un étang, induites par des changements de pratiques et de gestion des étangs et donc de tester une méthode d'approche des valeurs d'usages et de non usages de l'écosystème étang. La méthode d'évaluation contingente (MEC) a été retenue dans ce cadre via l'approche par Consentement à Payer (CAP).

Cette approche doit permettre de commencer à mieux appréhender la filière étangs en examinant les activités qu'elle génère et en tentant de chiffrer ces activités et non-usages.

Descriptif technique détaillé de l'étude :

L'ensemble de cette étude a été géré et coordonné par le service technique Aquaculture de l'ITAVI, en lien avec la FFA, chef de file du projet et en particulier sa commission Plans d'Eau/Pêche de loisirs.

La récolte et l'expertise des données recueillies au niveau national ont fait appel à une solide expérience dans le domaine des enquêtes socio-économiques, au niveau du secteur aquacole. Le LEMNA (anciennement Len-Corail), partenaire de l'étude, a été la structure d'accueil de la chargée de mission recrutée en CDD par l'ITAVI pour mener à bien le travail. Cette étude a été encadrée par un comité de pilotage.

Utilisation et développement de méthodes économiques :

Deux sites d'étude ont été utilisés pour mener l'approche envisagée, après discussion du comité de pilotage. Il est en effet apparu important de se concentrer sur 2 sites d'une même région (Pays de Loire), de par la connaissance des sites et la lourdeur des enquêtes à mener.

La multiplication des activités sur un étang induit une augmentation de la fréquentation du site et la modification des pratiques d'élevage entraîne des modifications de la fonction économique. Selon les acteurs environnementaux, les modifications de cette nouvelle gestion sont diversement appréciées. **La méthode d'évaluation contingente (MEC)** est apparue comme la méthode la plus appropriée pour mesurer les valeurs associées aux fonctions écologiques et culturelles des étangs piscicoles et non pas la méthode des coûts de transport (MCT) comme initialement prévu.

Selon les usages et les usagers, plusieurs scénarios ont donc été proposés selon les questions posées :

» *Combien coûtait à la collectivité la gestion piscicole historique du site ? Quelles conséquences ont entraîné les modifications des usages ? Quelle ligne directrice pour choisir les usages affectés à l'étang ?, ...*

ce qui a permis de faire une analyse des coûts associés et donc de voir si le consentement à payer des usagers pour conserver, voire améliorer, l'écosystème actuel compense ce coût.

Conclusion

Globalement, cette étude a permis de mieux situer la filière française de la pisciculture en étangs : ses rôles, ses acteurs, ses relations avec les autres acteurs de la filière, ... et de commencer une première approche des valeurs de non usages pour la pisciculture d'étangs, dans le cadre commun actuel des réflexions sur les services rendus par les écosystèmes.

Selon les vocations des étangs, les valeurs de non-usages qui leur sont associées sont différentes. En effet, les valeurs de non-usages des étangs, dont la vocation n'est pas seulement la pêche et la pisciculture, sont nettement plus élevées, en partie puisque les activités autour et sur l'étang sont nombreuses.

L'évaluation économique vise à mesurer les préférences des individus en termes de bénéfices retirés des processus des écosystèmes. Si la totalité des bénéfices dégagés des écosystèmes (désagrégation de la valeur de non-usage globale) n'a pas été évaluée, cette étude a permis de faire une évaluation monétaire (EM) afin d'estimer une partie de la gamme des services rendus par les écosystèmes.

Il était important de mettre en avant le savoir-faire de la profession en matière de gestion des milieux aquatiques et de quantifier ce rôle de gestionnaire du milieu et d'entretien du patrimoine et des paysages. Cette étude est une première approche menée sur deux sites à vocation différente. Elle a permis de construire une méthodologie d'évaluation des services rendus des étangs à vocation piscicole. Il serait désormais intéressant d'utiliser cette méthodologie sur le plan national.